

Ambition Carnot 2017 - 2020 : Booster l'innovation des entreprises !

Paris, le 10 juillet 2017,

Le 5 juillet dernier à Paris, 220 décideurs du monde de la recherche et de l'innovation ainsi que des chefs d'entreprises se réunissaient à Paris à l'initiative de l'Association des instituts Carnot pour le « 17-20 Carnot ». Ce « sommet de la recherche partenariale » a été l'occasion de présenter les ambitions et la feuille de route 2017-2020 du réseau des Carnot dans le cadre du renouvellement du mandat de Marie-Noëlle Séméria à la présidence de l'Association.

Un dispositif au plus près des PME

Encouragées par le dispositif Carnot, les actions de R&D des Carnot en faveur des PME françaises n'ont cessé de croître avec des offres de technologies matures permettant une adaptation rapide aux produits et la mise en place de plateformes technologiques et de démonstrateurs permettant de baisser la marche d'accès aux technologies. L'ancrage des Carnot sur tout le territoire avec un maillage au plus près des PME a permis de bien comprendre leurs métiers et d'adapter les offres aux besoins réels exprimés sur le terrain. Ces atouts indéniables positionnent les Carnot comme les partenaires d'innovation les mieux placés pour accompagner les PME au quotidien.

Pour amplifier cette présence, le réseau a décidé de nommer au sein de chaque région, **un ambassadeur Carnot qui aura pour mission de contribuer à structurer l'offre des Carnot locaux et l'écosystème régional** en lien avec des dispositifs de soutien aux entreprises locales (agences de développement, CCI, MEDEF territoriaux...).

Un réseau collectif, ouvert et dynamique

Après 11 ans d'existence et fort de 38 Carnot, le réseau possède une vraie force collective pour mener à bien des missions de R&D pour les entreprises. Cette capacité d'action s'est récemment étendue grâce aux 9 « tremplins Carnot » et au nouvel Institut Carnot qui élargissent les domaines industriels couverts et à la mise en place de nouveaux business modèles (notamment l'offre collective par secteur d'activité soutenue par le programme « Actions Carnot Filières »): autant d'éléments démontrant **la capacité d'ouverture et d'amélioration constante du réseau et sa dynamique.**

Au-delà de son excellence scientifique, la capacité d'accélération et d'essaimage des innovations avec la création en 2016 de **80 start-up, notamment dans les domaines des services, des objets connectés ou de la médecine**, souligne ce dynamisme sans cesse renouvelé.

A l'international, une coopération franco-allemande renforcée

Depuis sa création, le réseau Carnot a vocation à faire rayonner l'excellence de la recherche française à l'international et à renforcer l'attractivité de la France et de l'Europe. Pour cela, le réseau Carnot s'est engagé

dans un renforcement des liens avec ses homologues allemands, les Fraunhofer, afin d'apporter une vraie réponse européenne de recherche partenariale pour les industriels.

Un travail d'identification des grands axes stratégiques à renforcer va être démarré, notamment dans les domaines de l'automobile, de l'électronique de puissance et de l'IOT.

Marie-Noëlle Séméria, présidente de l'Association des instituts Carnot souligne :

« Je suis heureuse et fière de la confiance qui m'a été renouvelée pour accompagner et présider le réseau Carnot pendant les trois prochaines années. Avec 420 millions d'euros de contrats de R&D annuels en direct avec les entreprises, notre dispositif a fait la preuve de son efficacité et de son apport à l'économie française.

Pourtant, et loin de nous endormir sur nos lauriers, nous entendons poursuivre et multiplier nos efforts pour répondre aux besoins des entreprises grâce à une participation locale renforcée, des offres diversifiées notamment en matière d'innovations technologiques – une demande croissante des industriels – et des partenariats européens ciblés et solides.

Notre objectif est clair : conforter notre position de leader de la recherche partenariale en France au profit de la compétitivité de nos entreprises avec une croissance annuelle de 5% de notre chiffre d'affaires directement contractué avec les entreprises pour atteindre les 500 millions d'euros à l'horizon 2021. »

À propos du réseau des instituts Carnot

Le label institut Carnot a été créé en 2006 pour développer les partenariats de recherche entre laboratoires publics et acteurs socio-économiques en garantissant un haut niveau de professionnalisme de la relation partenariale. Le réseau Carnot regroupe 38 structures de recherche sélectionnées, en juillet 2017, à l'issue d'un appel à candidatures sur des critères très sélectifs et des engagements forts. Il est le **leader de la recherche partenariale** et un **levier incontournable d'accélération de l'innovation pour les entreprises**.

Implanté sur tout le territoire français, le réseau Carnot se déploie au plus près des entreprises de toutes tailles, de la PME au grand groupe, pour mieux répondre au quotidien, à leurs besoins d'innovation, plus que jamais essentiels dans un contexte de concurrence mondialisée. Les Carnot **facilitent l'accès des PME aux compétences scientifiques et technologiques** du réseau grâce à des programmes structurants, comme les "**actions Carnot filières**", pour un large éventail de secteurs industriels parmi lesquels l'aéronautique, l'automobile, les énergies, le manufacturing, le médicament ou encore le sport.

Regroupant 18% des effectifs de la recherche publique, les Carnot sont à l'origine de 50% des contrats de R&D financés par les entreprises à la recherche publique française, pour un total de 600 M€ de recettes contractuelles directes avec des entreprises. Là encore, ces chiffres attestent le rôle reconnu des Carnot comme **acteur pivot de la recherche et de l'innovation en France**. Travailler avec les Carnot garantit aux entreprises une recherche au meilleur niveau et une relation partenariale professionnelle.

Le dispositif Carnot est piloté par le Ministère de l'enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et est géré par l'Agence Nationale de la Recherche. L'Association des Instituts Carnot est en charge de l'animation et de la promotion des actions du réseau.

Voir aussi : le réseau des Carnot en 3 minutes -

<http://www.instituts-carnot.eu/fr/video/carnot-la-recherche-pour-les-entreprises>

En savoir plus : <http://www.instituts-carnot.eu/fr>

Suivez nous sur Twitter : [@Reseau_Carnot](https://twitter.com/Reseau_Carnot)

Contact Presse/Médias

Alexandre LABARRIERE – Agence Aromates

01 46 99 10 89 – alabarriere@aromates.fr